

JOURNAL

DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE

ORGANE DES INSTITUTEURS CATHOLIQUES DE LA PROVINCE DE QUEBEC

PARAISANT TOUS LES MOIS

VOL. V.

MONTRÉAL, JANVIER 1887.

N° 9.

SOMMAIRE

ACTES ET DOCUMENTS OFFICIELS: Erection et délimitation de municipalités scolaires—Nomination d'un syndic d'écoles.—PÉDAGOGIE ET ENSEIGNEMENT: Enseignement de l'histoire à l'école primaire—De la dignité de l'enseignement chez les Turcs—Education des aveugles—Revue des faits scolaires—L'instruction publique dans la province de Québec—L'Education catholique à l'Exposition de Londres—Dictées élémentaires—Dictées syntaxiques—Dictées d'orthographe usuelle—Difficultés orthographiques—Exercices sur la ponctuation—Phrases à corriger, Corrections—Problèmes d'arithmétique—Problèmes d'algèbre.—LECTURE POUR TOUS: Fête scolaire au Château St-Louis (Québec)—L'Hon. M. Oulmet à l'École Normale Jacques-Cartier—Le commerce du Canada—Cinquante ans de progrès—Les momies royales d'Égypte—Variétés.—CONDITIONS D'ABONNEMENT AU JOURNAL DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.—ANNONCES.

ACTES ET DOCUMENTS OFFICIELS.

DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE

AVIS

de demande d'annexion et de délimitation de municipalité scolaire en vertu de la 5e section, 41 Vict., ch. 6.

De détacher les lots 20 jusqu'à 28 inclusivement du cinquième rang du canton de Buckingham, comté d'Ottawa, de la municipalité scolaire de L'Ange-Gardien, comté d'Ottawa, et les annexer à la municipalité scolaire du canton de Buckingham, comté d'Ottawa, pour les fins scolaires.

DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE

AVIS

de demande d'annexion, de délimitation, etc., de municipalité scolaire, en vertu de la 5e sec., 41 Vict., ch. 6.

Annexer les lots depuis et y compris le No 20, jusqu'au No 46 inclusivement, des 6e et 7e rangs

du canton de Rolette, à la municipalité scolaire de Saint-Magloire, comté de Bellechasse.

DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE

AVIS

de demande d'érection de municipalité scolaire, en vertu de la 5e sec., 41 Vict., ch. 6.

Ériger en municipalité scolaire distincte, sous le nom de "Saint-Bernardin," le canton Bois, dans le comté de Portneuf, avec les mêmes limites qui lui sont assignées comme tel canton.

DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE

AVIS

de demande d'érection de municipalité scolaire, en vertu de la 5e sec., 41 Vict., ch. 6.

Ériger en municipalité scolaire distincte sous le nom de "Saint-Alphonse de Thetford," dans le comté de Mégantic :—

1° Les quatre premiers rangs du canton de "Thetford," depuis le lot No 13 inclusivement, jusqu'au lot No 28, aussi inclusivement ;

2° Les 5, 6, 7, 8, 9, 10 et 11e rangs du dit canton de "Thetford," depuis le 21e lot inclusivement jusqu'au 28e lot aussi inclusivement ;

3° Cette partie du canton de "Colrairie," joignant le coin sud-ouest du canton de "Thetford," comprise entre la ligne de démarcation des deux dits cantons et le chemin dit "Chemin Poudrier," et désignée par les rangs C et A du dit canton de "Colrairie" ;

4° Les 9e et 10e rangs du canton d'"Irlande Nord," ainsi qu'une petite pointe du 11e rang, laquelle pointe du 11e rang, renfermant le 16e lot du même dit 11e rang, tel qu'indiqué sur le plan, depuis le 17e lot inclusivement jusqu'au 28e lot aussi inclusivement.

DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE

Demande d'érection de municipalité.

Ériger en municipalité scolaire l'arrondissement de Sayabec, dans le comté de Rimouski, comprenant les rangs A et B, de la seigneurie du